

ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE SOUSTONS  
ET VIEUX BOUCAU.

BONJOUR,

Je vous remercie de bien vouloir rendre en considération ce vote.

JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER  
AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.

Bien cordialement

Christian CEOLA et Nadine GUISIANO-CEOLA

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]